

The image is a composite graphic. The background is a photograph of a rural landscape at sunset or sunrise. A flock of sheep is in the foreground, mostly in silhouette. The sky is filled with warm, golden light and scattered clouds. In the distance, there are silhouettes of trees and hills. Overlaid on the left side of the image is a large, stylized number '4' composed of several parallel white diagonal lines. The text is located in the bottom right corner, within a dark, triangular area that is part of the '4' graphic.

Dossier d'information

Quand les loups colonisent la France...



*Considérés comme éradiqués en France depuis 1937, les *Canis lupus* ou communément appelés loups gris sont réapparus progressivement dans l'Hexagone à partir de 1992. Venus spontanément d'Italie et repérés dans le Mercantour, les loups, espèce désormais protégée, sont aujourd'hui de plus en plus nombreux sur le territoire. En 2022, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) estime la population lupine à 900 individus, soit 31% de plus qu'en 2021.*

Récemment, ils ont pointé le bout de leurs museaux en Normandie, en Île de France, en Charente-Maritime, dans le Béarn, dans le Limousin ou encore en Bourgogne. Là où, parfois, on ne l'avait pas aperçu depuis plus d'un siècle. En 2021, les loups étaient présents dans 45 départements français. Si la nouvelle réjouit certains, elle pose à d'autres le défi de faire cohabiter leurs activités d'élevage avec les grands prédateurs... Aujourd'hui, ces carnivores rôdent aux abords des villages, menaçant la sécurité des habitants et l'avenir économique de ces territoires.*

* InfoLoup n°39 - Dreal / Draaf Auvergne Rhône-Alpes

30 ans que les loups colonisent la France

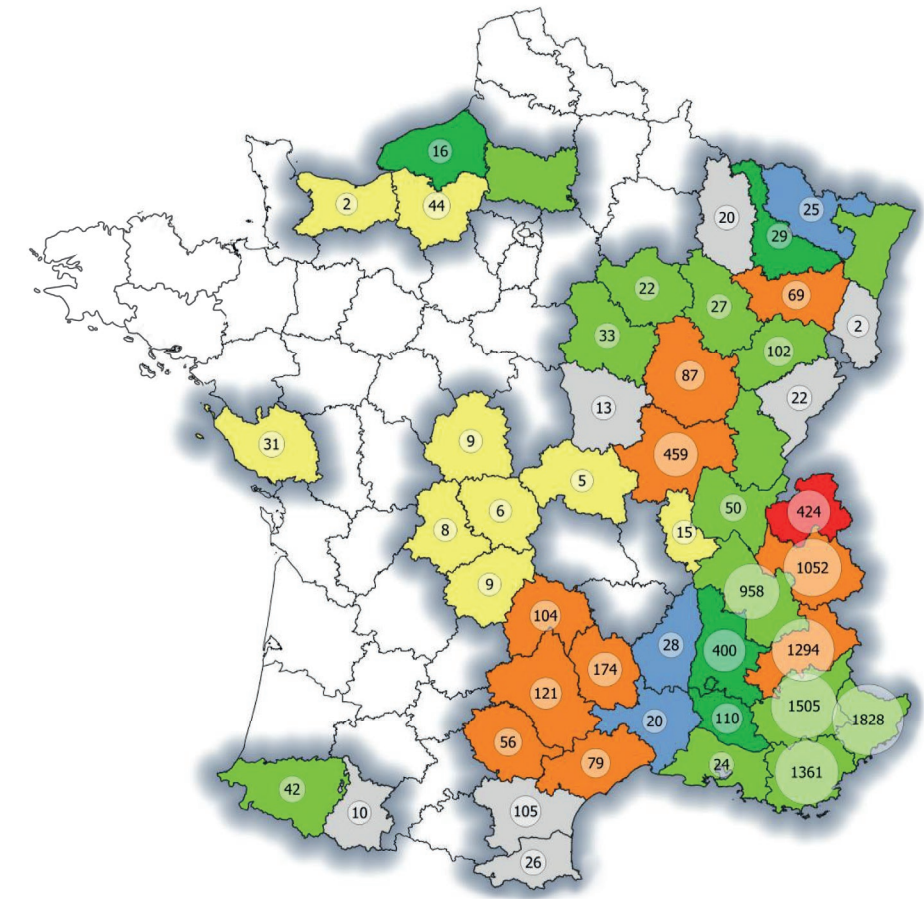
Il y a deux siècles, les loups étaient présents sur l'ensemble du territoire français, avant d'être éradiqués à la fin des années 30.

A partir de 1992, les loups seraient réapparus, en France, dans le Parc National du Mercantour en provenance de l'Italie. **Depuis, ils se dispersent et laissent de plus en plus de traces de leur présence sur le territoire.**

Une nouvelle méthode de comptage

La population lupine ne peut être dénombrée de manière exhaustive par simple comptage. Les analyses génétiques combinées à des méthodes statistiques permettent à l'OFB (Office Français de la Biodiversité) de réaliser une estimation du nombre de loups en France sur la base d'un effectif minimum retenu (EMR). Ce chiffre en 2021 est compris entre 414 individus au minimum et 834 individus au maximum.

Depuis janvier 2022, les indices de suivi de la population de loups fournis par toutes les personnes, dont les éleveurs, n'appartenant pas au réseau loup-lynx, sont pris en compte pour une meilleure estimation du nombre de loups et un comptage plus fin. Néanmoins, ces personnes doivent respecter les critères de qualité formulés par le réseau loup-lynx, géré par l'OFB pour que les indices recueillis soient validés.



(Source InfoLoup n°39 - DREAL / DRAAF Auvergne-Rhône Alpes)



A la sortie de l'été 2021, le réseau loup-lynx estimait que la population de loups en France comptait au moins **145 territoires dits « zones de présence permanente »** (125 à l'issue du dernier bilan hivernal) parmi lesquels 128 sont en meutes (106 meutes à l'issue du dernier bilan hivernal). En 2022, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) estime la population lupine à 900 individus, soit une croissance de plus de 30% en un an. Depuis la sortie de l'hiver 2017, **les loups gris ont atteint le seuil de viabilité démographique** de leur espèce, fixé à 500 individus. Ce seuil est déterminé par l'OFB et le Muséum National d'Histoires Naturelles. Il n'aurait dû être atteint qu'en 2023.

Ainsi, en 2021, plus de **45 départements auraient été concernés** par la présence d'un loup solitaire ou d'une meute. A l'issue du bilan estival 2021, 23 zones de présence étaient à confirmer, dont 8 nouvelles zones. Parmi ces nouveaux secteurs, deux étaient en dehors des massifs historiques : au sud du Tarn et à l'est de l'Ardèche*.

De nouvelles cellules de veilles départementales ont été créées comme par exemple dans la Creuse, les Deux-Sèvres, la Meurthe-et-Moselle, la Nièvre, les Yvelines, la Somme, la Dordogne, la Vendée...

* InfoLoup n°39 - DREAL / DRAAF Auvergne Rhône-Alpes

Fragmentation des meutes et dispersion

Les loups vivent en meutes sédentarisées sur un territoire donné. En France, une meute est en moyenne composée de 4 à 6 animaux mais elle peut aussi comprendre plus d'une dizaine d'individus. Pour le moment, elles se sont installées et se reproduisent uniquement dans l'arc alpin et dans le Grand Est. Chaque meute défend son territoire contre une autre meute. Si les effectifs dépassent un seuil dans une meute, des loups mâles ou femelles partent alors coloniser de nouveaux territoires, augmentant ainsi sa présence géographique à de nouveaux départements. Ces loups solitaires peuvent parcourir des centaines de kilomètres par jour à la recherche de nourriture ou d'un partenaire pour créer une nouvelle meute.



Les loups, des prédateurs sans peur de l'Homme et de ses activités

Particulièrement adaptables, les loups s'accommodent à tous les environnements : toundras, forêts, steppes, déserts, grandes plaines céréalières, montagnes, abords des grandes villes.... En France, ils sont susceptibles de recoloniser l'ensemble du territoire.

La présence d'activité humaine et l'urbanisation ne sont pas un frein au développement de l'espèce qui peut vivre à proximité de milieux fortement anthropisés.



130 vaches et veaux, 240 poules pondeuses, 70 brebis et quelques porcs vivent sur cette ferme, en périphérie de l'agglomération grenobloise, à moins de 15 minutes du centre-ville. A la belle saison, les animaux pâturent jusqu'à 1 000 mètres d'altitude, sous les falaises du Vercors. La ferme de Benjamin et de son associé propose une activité de vente directe. Mais en 2020, une attaque de loup a menacé l'équilibre de cette ferme.

« L'attaque s'est produite à 3 heures du matin. 16 brebis pleines ont été la proie du loup : 7 sont mortes, 2 autres mortellement blessées. Mon associé a entendu les cloches sonner et est allé voir. A la lumière de sa lampe torche, il s'est retrouvé à 50 mètres du loup. Le lendemain, j'ai tenu dans mes bras une de mes brebis que j'avais fait naître pendant que le vétérinaire l'euthanasiait. Cette brebis était une descendante du troupeau de mon grand-père. J'y étais très attaché. Malheureusement, maintenant, je n'en ai plus de lui. Les autres bêtes ont toutes des blessures, des crocs dans les joues, les mollets. Alors que mon grand-père avait tout fait pour éloigner cette menace, elle est de nouveau là. **Jamais, je n'aurais pensé qu'une attaque puisse se produire là,** dans cette parcelle de 4 000m² électrifiée et entourée d'habitations. »

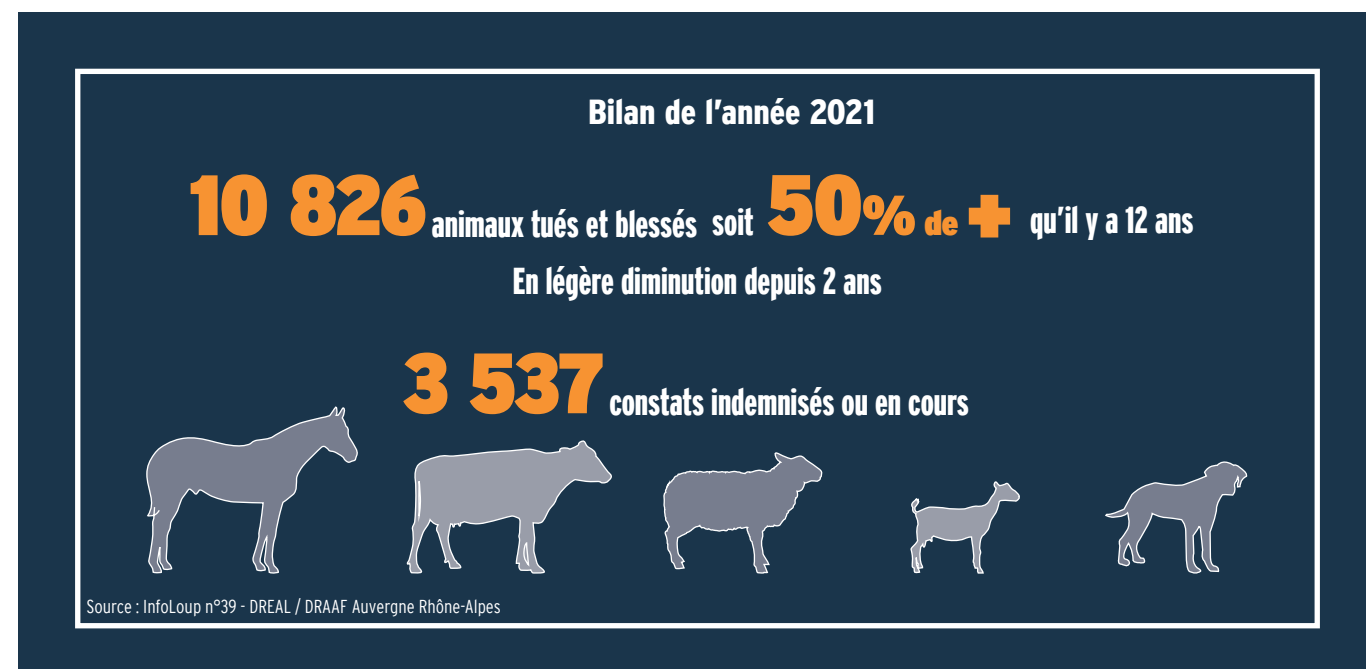


Vice-président de la Communauté de Communes du Canton de la Chambre (4C), en charge du tourisme et de l'agriculture, Pierre-Yves Bonnavard est maire de Saint-Colomban-des-Villards dans la vallée de la Maurienne en Savoie. Cette petite commune qui compte 180 habitants à l'année se situe à mi-pente du Col du Glandon à 1 100 mètres d'altitude. L'hiver, le village est une porte d'entrée du domaine skiable des Sybelles et l'été, une destination prisée des randonneurs. Elle compte aussi 6 fermes d'élevage et accueille, chaque été, des troupeaux transhumants des Bouches du Rhône ou de communes voisines. Ce sont près de 400 vaches et 16 000 brebis qui pâturent sur les alpages de cette commune.

« Depuis juillet 2014, en Alpage, nous subissons des attaques fréquentes des loups. 2 ans après, les attaques ont débuté en avril à quelques pas des premières maisons du village. Preuve que les loups sont bien installés sur notre territoire. Pour moi en tant que maire, **la présence des loups génère un problème de sécurité publique.** Chaque hiver, nous constatons des traces de son passage à proximité des maisons. Ils rôdent, observent et surveillent. De plus en plus, les habitants en croisent la nuit le long de la route. En mai 2017, 25 agneaux et 3 brebis ont été tués à 50 mètres de l'église du village. Les loups se rapprochent des maisons soit pour attaquer la faune sauvage qui s'en rapproche, soit pour attaquer les bêtes qui sortent aux beaux jours autour du village. Nous constatons aussi de plus en plus d'attaques sur les vaches. Des loups sont venus tourner, une nuit de février 2018, autour d'une étable. Par leur simple présence, les vaches ont été hypers stressées et ont perdu une grande partie de leur lait avant que l'éleveur arrive pour la traite. Des tirs de défense renforcés ont été programmés autour de ce bâtiment. L'usage des armes à moins de 150m des habitations pose question. Il y a plusieurs réglementations qui se contredisent. On ne peut pas chasser à moins de 150m des habitations et là on met en place autour des tirs à 100m des habitations. C'est contradictoire. J'avais averti les populations pour qu'ils sachent que cette mesure avait été prise et qu'ils ne soient pas effrayés. On redoute l'accident. »

Plus de 30 ans que les éleveurs subissent les attaques des loups

Les loups sont aussi des grands prédateurs très opportunistes. Ils adaptent leur régime alimentaire à la disponibilité en nourriture. Ils consomment chaque jour entre 4 et 5kg de viande. Si les scientifiques s'accordent généralement à dire qu'une grande partie de leur alimentation est constituée de proies sauvages, dans les zones d'élevages, les brebis, chèvres, vaches, veaux, chevaux ou poulains en font régulièrement partie et parfois de façon non négligeable : **la chasse aux animaux domestiques étant plus aisée que la chasse aux animaux sauvages.**



Au fil du temps, les loups non menacés apprennent que l'approche du troupeau ne comporte aucun risque pour eux. Ils insistent, ils reviennent, ils épuisent le berger et les chiens et enfin ils attaquent en leur présence. **Les attaques en plein jour, à proximité des habitations ou encore dans les bergeries, sont de plus en plus nombreuses.** Les moyens de protection mis en place finissent toujours pas être détournés par les loups qui sont des animaux très intelligents et persévérants.

Ainsi **les activités humaines ne sont plus craintes par les loups.** Seul le **maintien de la peur de l'Homme serait susceptible d'écarter les loups des troupeaux protégés.** Il faudrait pour cela que cette approche ait à chaque fois des conséquences qu'ils jugeraient comme négatives, stressantes, voire même susceptibles de mettre en péril leur vie ou celle de leur progéniture.

Après des années d'expériences, les scientifiques nord-américains (People and Carnivores.org) écrivent :

- Les loups doivent associer le bétail aux humains, et les humains avec le danger.
- Les humains peuvent repousser les loups, mais ils doivent être à la fois convaincants et tenaces.
- Lorsqu'un loup a déjà obtenu un profit alimentaire sur du bétail, il devient nettement plus difficile à repousser.

Dans le cas qui nous concerne, c'est la crainte des humains qui vivent et travaillent avec les troupeaux, ainsi que des chasseurs, qu'il s'agit de faire réapprendre, et non celle de tous les humains qui fréquentent les montagnes et les plaines. **Le jour où le loup craindra l'homme, la coexistence pourra alors être possible.**

Éleveur de père en fils dans les Alpes-Maritimes, Jacques veille à protéger son troupeau de 550 brebis qui pâturent sur les hauteurs de Grasse avec 5 chiens de protection, des enclos électrifiés et une présence humaine. Mais cela ne suffit pas face aux loups... Ce berger subit entre 40 et 50 attaques par an, les pires années et entre 10 et 20 les « moins pires ». Depuis 22 ans, ce sont plus de 1500 brebis qui ont été tuées par les loups.

« Chaque année, le nombre de femelles qui naissent sur ma ferme me permet juste de remplacer celles qui ont été tuées par le loup. J'ai de plus en plus de difficultés à faire mon métier d'éleveur. Dans ces collines, mes brebis pâturent toute l'année. Le troupeau consomme la végétation herbacée et limite les repousses arbustives, réduisant ainsi les risques d'incendie. Avec une telle végétation, je garde parfois mon troupeau toute la journée, sans pouvoir le voir dans son ensemble. Nous sommes début mai et j'ai déjà subi plus de 10 attaques. A cette saison, je sors les agneaux, le loup fait un massacre. Il me mange 3 à 4 agneaux par semaine sans compter ceux que je ne retrouve jamais.

Aujourd'hui, je n'ai plus de vie de famille, je suis tous les jours à garder mes brebis, chercher des cadavres, ramasser les brebis qui ont été dévorées ou blessées mortellement, faire des constats... c'est usant cette vie avec le loup. Malgré les moyens de protection et une vigilance constante, je me fais attaquer toute l'année depuis plus de 20 ans. On ne peut pas s'y habituer, on vit avec la crainte de se faire cambrioler tous les jours. Le loup mange mes brebis, tue mon activité et rien ne l'arrête. »





/// S'adapter à vivre avec la présence des loups : possible ou impossible ?

S'il fait le bonheur des uns, le retour des loups en France pose de nombreux problèmes à d'autres. Les dommages causés ne font qu'augmenter, faisant subir une pression et un stress à un nombre grandissant d'éleveurs dans un secteur géographique toujours plus étendu. **La présence du loup remet en cause les activités d'élevage de plein air et le pastoralisme.**

Ce sont les Alpes du Sud qui paient le plus lourd tribut : dans les Alpes-Maritimes et le Var, nombreux sont les éleveurs qui subissent également des attaques répétées, chaque année, depuis plus de 20 ans.

Christian et Guillaume, père et fils, élèvent 1 200 brebis dans le nord du Var. Aujourd'hui, leur ferme fait partie du Top 50 des fermes les plus prédatées de France.

« Voilà 7 ans que notre troupeau de brebis subit régulièrement les attaques des loups et que nous sommes harcelés par sa présence.. **C'est à devenir fou, rien ne les arrête.**

En décembre 2019, les loups étaient entrés dans la bergerie où plus d'une vingtaine de brebis avait été éventrée, blessée ou tuée. Au fil du temps, les loups non menacés ont appris que l'approche du troupeau ne comportait aucun risque pour eux.

L'hiver dernier, les attaques se sont à nouveau intensifiées. En 3 mois, nous avons perdu 145 brebis, l'équivalent d'un troupeau pour certains éleveurs, sans compter les dommages collatéraux.

Pourtant tous les moyens de protection ont été mis en place, sans compter nos 6 patous toujours aux aguets. Même si l'État et l'Europe prennent en charge une partie des frais du contrat de protection, 20% des dépenses restent à notre charge. Nous avons déboursé plusieurs milliers d'euros pour des filets qui s'avèrent totalement inefficaces. Pendant plus d'un mois, nous avons eu la protection de la brigade loup, et trois équipes de deux brigadiers se sont relayées de 18h30 jusqu'à 23h avec des lunettes à vision infrarouge. Ceci dit, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de solutions. On ne va pas couper tous les arbres de nos collines, ni enfermer les animaux toute l'année... »

Les attaques sont également nombreuses en Occitanie où l'Aveyron, le Gard et l'Aude sont touchés, et en Rhône-Alpes, plus particulièrement dans la Drôme et l'Isère. La Franche-Comté, la Lorraine et la Champagne ne sont pas non plus épargnées. Et depuis peu, de **nouveaux territoires** comme la Normandie, la Bourgogne ou la Nouvelle-Aquitaine **subissent les crocs du loup.**

A ce nombre d'attaques constatées, il faut ajouter toutes les attaques qui n'ont fait l'objet d'aucun constat soit parce qu'elles n'ont pas fait de victimes, soit parce que les victimes n'ont pas été retrouvées. De plus, il faut **ajouter toutes les pertes indirectes** liées à une attaque et le **stress engendré** : perte de productivité des brebis, baisse de lactation, avortement... Elles sont bien **réelles, mais difficilement mesurables et insuffisamment prises en compte.**

Au cours de l'été 2020, 30 attaques attribuées au loup ont été recensées en Saône-et-Loire. En 3 mois, ce sont 110 brebis tuées, 60 blessées et 17 élevages impactés. Le loup concentre ses attaques sur un secteur de 600 km² en plein cœur du bocage charolais, dans le berceau de la race. Une quarantaine d'éleveurs vit quotidiennement dans la crainte d'une attaque. Alexandre est l'un d'entre eux.



« Pour s'adapter à la géographie de cette région, les éleveurs divisent le troupeau en différents lots qui pâturent durant plusieurs semaines sur des petites prairies de 1 à 5 hectares. Cette multiplication du nombre de lots rend nos animaux difficilement protégeables. Nous avons installé des kilomètres de filets de protection. **Les 2/3 du budget national alloué à l'achat des filets nous ont été attribués**, soit l'équivalent de 64 000€.

En plus, l'administration nous a octroyé des autorisations de tir de défense simple, puis renforcé, et enfin de prélèvement. 16 louvetiers et 38 chasseurs ont été formés aux tirs renforcés et de prélèvement. Mais là encore, les opérations ont toujours un temps de retard... Le loup a tellement le choix. L'identité paysagère du Charolais est marquée par le bocage. Nos prés sont entourés de haies vives, de murets ou de bois. Ils constituent des paravents pour le loup et le rendent difficilement visible. Le terrain est à son avantage.

La présence du loup a modifié l'activité de l'élevage. Nous sommes très inquiets sur la fertilité des brebis qui ont subi un stress important. Elles étaient en pleine période de reproduction. Certains éleveurs pourront être privés de revenus, faute d'agneaux à commercialiser.

De plus, nous sommes obligés de **modifier nos pratiques**. Nous rassemblons les lots pour en avoir moins à protéger, ce qui n'est pas sans conséquence pour le sol des prairies qui doit supporter un poids plus important. Certains les rentrent la nuit. D'autres ont mis en place des parcs de nuit en clôturant les parcelles avec des filets. Pour ma part, j'ai ramené tous les lots à proximité de ma bergerie pour les surveiller davantage. **Certains éleveurs travaillent 4 heures de plus par jour** pour poser des filets ou surveiller les brebis.

Nous ressentons **une grande fatigue psychologique et physique**. La pression du loup est difficile à vivre et à supporter. Personnellement, je ne dors pas bien en ce moment. Toute ou une partie de mon troupeau reste dehors les 12 mois de l'année, les brebis ne rentrent que pour agneler. Ma bergerie a 300 places. Or j'ai 600 brebis ! L'hiver, elles sont réparties en 30 lots qui pâturent sur 90 hectares... il faudrait que je pose plus de 30 kilomètres de filets. Cet hiver, je n'ai aucune solution pour les protéger : je n'ai pas de bâtiment suffisamment grand, les parcs de nuit vont se transformer, avec l'humidité, en parcs de boue... »

Outre la perte des animaux, les blessures irréversibles et les conséquences économiques, la présence du loup sur un territoire cause un **stress permanent** pour les éleveurs qui craignent quotidiennement de voir leur troupeau décimé. Souvent impuissants et incapables de se défendre à cause de procédures administratives trop lourdes, les éleveurs, choqués par la violence des attaques, développent des **syndrômes post-traumatiques** allant de l'insomnie jusqu'aux suicides, avec toujours des répercussions dramatiques et inévitables sur la vie quotidienne de toute la famille. La peur de vivre ou de revivre une attaque obsède chaque éleveur.

Ces conflits d'intérêt et cette impossibilité à cohabiter s'expriment à travers tous les territoires et sont aussi prégnants dans d'autres territoires menacés par d'autres prédateurs : dans les Pyrénées avec les ours, dans les Vosges, le Jura et les Alpes avec les lynx.

Installé dans les montagnes du parc naturel régional des Ballons des Vosges, en limite du Haut-Rhin, Pierre-Yves a repris l'élevage de brebis de son père. En 2011, le retour du loup a fait connaître des heures noires à cette ferme familiale. Aujourd'hui, il a diversifié son activité et élève 280 brebis pour la viande, 70 brebis laitières, 12 vaches de race Limousine et une dizaine de chevaux.

« La présence du loup nécessite une surveillance importante des troupeaux, malgré l'ensemble des mesures de protection : recrutement d'un aide berger, achat de trois chiens de protection, pose de plus de 50 kilomètres de clôture électrifiée ou du grillage haut de 90 à 110 cm. Depuis leur retour, les loups ont tué 200 animaux : des brebis, des agneaux, des veaux et aussi des poulains. Tous les jours, il faut faire le tour des différents lots. En voiture, je parcours une trentaine de kilomètres.

Mais le plus difficile à supporter, c'est le stress. A la première attaque, tu es stupéfait. A la deuxième, tu passes par une phase d'écœurement et à la troisième, tu ne manges plus, tu ne dors plus, tu perds du poids, tu entres en dépression. C'est très difficile à vivre. Tu as une attaque, puis plus rien pendant trois semaines et puis d'un seul coup, ça arrive. Puis à nouveau plus rien pendant 3 mois et le cauchemar recommence... **Tu te sens épié, surveillé, harcelé.** J'ai 3 loups qui vivent à proximité de ma ferme. Tu ne peux pas travailler la journée, surveiller les animaux la nuit. On n'est pas des surhommes, on a besoin de repos. **Si le loup veut venir, il vient peu importe les moyens de protection mis en place.** Il y arrive toujours.

J'ai alors connu des problèmes financiers. Je suis resté 4 ans sans pouvoir faire d'investissement nouveau, à uniquement rembourser les prêts en cours. Une entreprise qui n'investit plus, ce n'est pas une entreprise qui peut aller loin. **Il a fallu se poser la question : vendre la ferme ou se diversifier?** En 2016, ma compagne, m'a rejoint. Nous avons acheté des brebis laitières et créé un atelier pour transformer le lait en yaourt et en fromage. Nous avons fait ce choix pour anticiper les attaques des loups devenues trop importantes. Le troupeau rentre tous les soirs à la bergerie et pâture à quelques centaines de mètres de la maison. Les brebis allaitantes pâturent de mai à novembre, gardées par des chiens de protection. Si la pression du loup devient trop importante, nous diminuerons la taille du troupeau allaitant et nous développerons notre activité laitière. Ce sera plus facile que de démarrer une nouvelle activité. »





A propos



La Fédération Nationale Ovine est chargée d'assurer la représentation des éleveurs de brebis et de défendre leurs intérêts professionnels. Elle fédère les syndicats ovins départementaux et s'appuie sur eux.

La FNO est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aussi bien au niveau français qu'au niveau européen. Son action concerne le suivi de la politique européenne vis-à-vis de la production ovine et de son application en France dans les domaines tels que l'économie, la génétique, les règles sanitaires et d'identification, la politique agricole commune ou encore la politique agri-environnementale et climatique, le bien-être animal....

La FNO ne vise pas l'extermination des grands prédateurs (loups, ours et lynx). Son engagement consiste à donner aux éleveurs les moyens de pouvoir vivre de leur métier et des conditions de vie sereine grâce à une protection effective et efficace des troupeaux contre la prédation. Le syndicat souhaiterait également que le statut des prédateurs soit révisé et les externalités positives de l'élevage de brebis et du pastoralisme mieux prises en compte par la société.

D'autre part, la FNO prend part au travail technique permettant d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits et donc du revenu des éleveurs de brebis. Elle suit également de très près la politique d'organisation de la filière française et encourage les éleveurs de brebis à s'organiser et à s'engager dans les démarches de qualité.



La CNE, Confédération Nationale de l'Élevage, fédère les organisations professionnelles syndicales, techniques et coopératives de l'élevage de ruminants. Elle développe des actions communes dans des domaines tels que l'économique, la génétique et la technique.



Contact presse

Marylène Bezamat

06.03.99.62.07

marylene.bezamat@orange.fr

Pour plus d'informations :

leseleveursfaceauxpredateurs.fr



@fno